

Concept de protection Forum swiss export au Pathé Flon à Lausanne

Introduction

La santé et la sécurité de nos participants, conférenciers, exposants et employés sont notre priorité absolue. Afin que les participants se sentent à l'aise sur place, swiss-export a élaboré, en étroite collaboration avec les hôtes et les partenaires de la manifestation, un concept de protection conforme au cahier des charges de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) du 18 juin 2020 et a fait en sorte que les mesures énumérées dans le concept de protection soient mises en œuvre. Avec les mesures d'assouplissement adoptées par le Conseil fédéral le 12 août 2020, le Conseil fédéral remet une grande partie de la responsabilité aux hôtes et à chacun d'entre nous individuellement. Avec les mesures énumérées ci-dessous, nous voulons protéger au mieux toutes les personnes concernées contre l'infection par le coronavirus.

1) HYGIÈNE

1.1 Nettoyage et désinfection

Nos hôtes et partenaires ainsi que nous, en tant qu'organisateur, placent des distributeurs de désinfectant aux endroits les plus importants des locaux. Les surfaces qui sont régulièrement touchées (par exemple, les comptoirs, les tables, les rampes, les écrans tactiles) sont nettoyées plus intensivement. Les participants sont encouragés à se désinfecter les mains avec du désinfectant pour les mains lorsqu'ils entrent dans les différents lieux. Une ventilation régulière et adéquate est garantie dans les locaux. Un nombre suffisant de personnel et de matériel de nettoyage est prévu pour la mise en œuvre des mesures d'hygiène définies.

1.2 Utilisation obligatoire des masques et recommandation

Dans les salles de conférence (si la distance de 1,5 m ne peut être respectée), le port d'un masque est obligatoire. Nous fournissons des masques aux invités qui n'ont pas leur propre masque. Pour la protection de tous les invités, nous recommandons de porter un masque si les distances minimales ne sont pas respectées.

1.3 Hygiène dans les installations sanitaires

Les installations sanitaires de nos hôtes et partenaires d'événements sont nettoyées à haute fréquence.

1.4 Désinfection

Des quantités suffisantes de désinfectant sont fournies dans les zones communales et sur les stands des partenaires.

1.5 Serrer la main

Le contact corporel et de se serrer les mains doivent être évités. De même, nos employés ne toucheront aucun objet appartenant aux invités, dans la mesure du possible ; cette règle s'applique également aux vêtements.

2) DISTANCER

2.1 Chemins sans contact / Nettoyage

Dans la mesure du possible, les systèmes de portes doivent rester ouverts en permanence (sauf les portes coupe-feu) afin de réduire le contact avec les surfaces. Les salles de conférence et de restauration sont équipées de telle manière que la distance actuellement valable selon l'OFSP peut être maintenue. Les marquages au sol permettent de garantir le maintien d'une distance minimale entre les participants et, le cas échéant, de guider le flux de personnes. Lorsque la distance minimale ne peut être respectée, le séjour doit être raccourci (maximum 15 minutes) et/ou des masques de protection doivent être portés.

2.2 Nombre de participants sur le site de l'événement

Le nombre maximum de participants sera déterminé de manière à ce que la distance minimale puisse toujours être maintenue. Les espaces intérieurs et extérieurs spacieux permettent la mise en réseau et l'échange d'idées tout en maintenant des distances minimales.

2.3 Sièges

Pour la protection de tous les participants, nous ajustons le nombre de sièges disponibles. Il n'y a pas de place debout.

2.4 Zones fumeurs

Il y a suffisamment de cendriers dans la zone extérieure pour respecter les distances minimales. Il y a une interdiction de fumer dans tous les espaces intérieurs.

3.) LE SUIVI

3.1 Contact tracing

Nous effectuons le contact tracing. Les données collectées sont conservées jusqu'à 14 jours après la fin de l'événement et seront transmises aux autorités sanitaires cantonales si nécessaire. Après cette période, les documents seront détruits par nos soins.

3.2 Enregistrement de tous les participants

Tous les participants sont déjà inscrits à l'avance. C'est ainsi que nous garantissons que la recherche des contacts peut être effectuée facilement en cas d'infection corona. Tous les participants sont informés à l'avance des événements sur le concept de protection et les mesures applicables. Les participants reçoivent leurs badges sur place. Nous enregistrons le nom, le prénom, le lieu de résidence, l'adresse électronique et le numéro de téléphone. Les participants présentant des symptômes de grippe sont priés de ne pas participer à l'événement. Les invités sont également invités à télécharger et à activer l'application SwissCovid.

3.3 Information

Les employés et les autres personnes concernées sont informés des lignes directrices et des mesures. Swiss-export attire l'attention sur la réglementation fédérale applicable aux voyages (rail, transports publics). Des affiches avec des directives pour COVID-19 seront mises en place pour sensibiliser les participants. Les participants sont sensibilisés à la nécessité de respecter les règles d'hygiène et de protection.

4. Divers

4.1 Gastronomie / hôtellerie

Nos partenaires gastronomiques et hôteliers travaillent dans le respect des normes d'hygiène les plus strictes et se conforment aux spécifications de GastroSuisse relatives à la gastronomie événementielle, qui sont conformes aux exigences légales.

4.2 Assainissement / Urgence

Le personnel paramédical des sociétés respectives couvre les soins médicaux sur place. En cas d'urgence, il est fait appel aux services de protection et de sauvetage (144).

Si, malgré les mesures de précaution et de protection, une infection par le coronavirus devait se produire, le médecin cantonal prendra les mesures nécessaires.